



MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Cela fait de nombreux mois que nous essayons d'alerter les autorités françaises sur l'échec vers lequel nous nous acheminons, selon nous, s'agissant des préoccupations des DOM pourtant maintes fois explicitées, dans les négociations en cours de finalisation à Bruxelles sur la nouvelle PAC.

Vous avez vous-même été destinataire de courriers collectifs des acteurs de la production locale de nos régions d'Outre-mer, les 23 mars et 12 avril derniers, accompagnés de la position commune des mêmes acteurs de toutes les régions ultrapériphériques transmise à nos deux ministres messieurs Julien Denormandie et Sébastien Lecornu (courriers joints).

Leur première demande visait à réparer une injustice résultant d'un oubli lors du sommet européen : le budget des paiements directs était maintenu pour les agriculteurs de l'hexagone, mais la baisse envisagée par la Commission était maintenue pour la France d'Outre-mer (POSEI). Ce traitement discriminatoire semble avoir été finalement et heureusement abandonné, selon les assurances données par courrier du ministre de l'Agriculture, du ministre des Outre-mer et du secrétaire d'État aux Affaires européennes, et nous vous en remercions. Reconnaissons toutefois que ce résultat ne fait que rétablir l'équité entre la France continentale et la France d'Outre-mer, ce qui nous paraît répondre à la logique de l'article 349 TFUE, selon une doctrine constante et pluri-décennale.

Les deux autres demandes, en cours de discussion avec les cabinets et les services français depuis plus de trois ans, ne sont, à ce stade, même pas formulées par les autorités françaises auprès des institutions communautaires, que ce soit la Commission ou le Conseil, en dépit de nos sensibilisations collectives insistantes et de la proximité de l'échéance de fin de négociation sur la PAC.

L'incompréhension et l'inquiétude des acteurs locaux est totale face à cette absence de réaction. Aucune de ces deux demandes n'a pourtant d'incidence, sur le budget communautaire, et **elles ont toutes les deux une importance vitale pour la sécurité alimentaire de nos régions et la survie des outils industriels locaux concernés.**

Il s'agit d'une part du relèvement du plafond d'un régime d'aides interne au POSEI, le régime spécifique d'approvisionnement (RSA) dont le rôle est de réduire le coût d'approvisionnement en aliments pour animaux, mesure cardinale pour nos filières d'élevage.

Il s'agit d'autre part d'autoriser les autorités françaises à étendre la perception de cotisations interprofessionnelles, dans la filière animale, à l'ensemble des acteurs dont les importateurs, au bénéfice des seuls producteurs (CIE, cotisations interprofessionnelles étendues). Ceci, sur la base de l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne car il s'agit d'une mesure dérogatoire, dont l'octroi est permis par le Traité.

S'agissant de cette dernière mesure, nous avons eu plus de huit réunions des responsables de nos filières animales avec les cabinets et les services au niveau interministériel ces trois dernières années, et nous sommes parvenus à un accord, formulé à Matignon au mois de décembre 2019 : si nous parvenions, avec l'aide des eurodéputés des RUP, à obtenir une position favorable du Parlement européen sur cette question, alors les autorités françaises s'emploieraient à convaincre la Commission et le Conseil.

À ce jour, alors que nous avons obtenu un appui massif du Parlement européen pour la mise en place des CIE, les autorités françaises n'ont transmis aucune demande sur cette question à Bruxelles, arguant que la question sera évoquée lors de la phase finale des négociations.

S'agissant du dossier du RSA, pourtant vital pour la production locale de viande, de lait et d'œufs, ce dossier ne figure même pas dans le mandat de négociation de la France au Conseil. Il n'a pas non plus été abordé avec la Commission, que ce soit au niveau des services comme des cabinets.

Bref, il semble qu'on s'apprête à abandonner purement et simplement cette demande, ce qui provoque **une vague d'incompréhension massive chez les éleveurs des DOM.** La France ne serait pas prête à demander, elle-même, la hausse du budget du RSA dans les négociations, sans que nous en comprenions bien la raison. Cette mesure ne concerne pourtant que les RUP françaises.

Il résulte de tout ceci que, à l'heure où nous parlons, **le mandat du Conseil est vide sur les trois demandes qui concernent les RUP françaises,** ce que les agriculteurs et éleveurs des DOM ne peuvent pas accepter.

Monsieur le Président, notre certitude est que, si sur les deux sujets que sont le RSA et les CIE, vous ne faites pas jouer votre autorité personnelle auprès de la Présidente de la Commission européenne d'une part, et auprès de la Présidence portugaise du Conseil d'autre part, en leur faisant part directement de l'importance que vous attachez à nos deux demandes, le Parlement ne résistera pas seul face au Conseil et à la Commission, et tous les efforts déployés n'auront servi à rien.

Compte-tenu de l'importance vitale de ces deux sujets pour nos productions locales que vous avez vous-même fortement soutenues lors de votre passage à La Réunion, et de l'imminence d'une conclusion des négociations à Bruxelles, nous en appelons à votre autorité directe pour que les lignes bougent à Bruxelles, dans un sens qui permette, comme vous l'avez souhaité, à l'agriculture de la France d'Outre-mer de nourrir les populations locales.

